



Albi, le 3 mars 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Alors que le conseil général du Tarn doit se prononcer vendredi sur l'avenir du projet du barrage de Sivens, le préfet en appelle à la responsabilité de l'ensemble des acteurs de ce dossier afin que l'assemblée départementale puisse délibérer dans un climat apaisé, et ce alors même que l'Etat, particulièrement soucieux qu'une solution adaptée soit trouvée, s'est engagé à verser une compensation financière pour les travaux déjà engagés à Sivens si le projet initial venait à être définitivement abandonné.

Afin de prévenir les troubles à l'ordre public, un dispositif a été mis en place autour du site de Sivens. Cette mobilisation des forces de l'ordre vise notamment à empêcher que des incidents ne surviennent entre des agriculteurs et des opposants au projet de barrage comme il a pu malheureusement s'en produire le week-end dernier.

Le préfet du Tarn, Thierry Gentilhomme, souhaite ainsi que le calme et la sérénité puisse régner au cours de cette semaine particulièrement importante pour le département et salue le travail de tous ceux qui oeuvrent avec acharnement pour que l'intérêt général prévale.

### Contacts Presse :

---

Marie LACAN – 05.63.45.62.34 / 06.18.28.61.33 – [marie.lacan@tarn.gouv.fr](mailto:marie.lacan@tarn.gouv.fr)  
Stéphanie TAILLEFER – 05.63.45.60.87 – [stephanie.taillefer@tarn.gouv.fr](mailto:stephanie.taillefer@tarn.gouv.fr)

Adresse postale : Place de la préfecture, 81 013 ALBI CEDEX

Téléphone : 05.63.45.6.61 \_ Courriel : [courrier@tarn.gouv.fr](mailto:courrier@tarn.gouv.fr) \_ Site internet : <http://www.tarn.gouv.fr>